

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 27 NOVEMBRE 2015**

**35 membres sont présents ou représenté :** le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut délibérer.

**1. PRESENTATION**

➤ Bureau 2014/2015 de l'association :

Président : Christophe CHOUX Président – Pierre TISSEUL Vice-président – Philippe ROUIX Trésorier – Chantal FOUBLE Secrétaire – Denise BAROMYKINE trésorier adjoint

➤ Formation du bureau de séance :

Président de séance: Philippe ROUIX – Secrétaire : Chantal FOUBLE – Accesseurs : Denise BAROMYKINE et Danièle REVOL

**2. BILAN MORAL :**

Le Président Christophe CHOUX intervient pour commenter et préciser les points essentiels de l'action de l'association.

❖ **L'ASSOCIATION EN CHIFFRES :**

- Nombre d'adhérents : 45
- Réunions CA et Bureau : 8
- Rencontres avec le Maire et Président de la Communauté d'agglomération : 2 les 21.03.15 et le 16.10.15 avec M. NOYELLES.
- Rencontre avec les Adjointes au Maire en charge de la voirie, la sécurité et le cadre de vie : 2
- Rencontres avec les services techniques : 1
- Rencontre avec l'adjoint au Maire en charge de l'évènementiel : 2
- Rencontres avec les services évènementiels : 3
- Participation au comité de pilotage du futur de la base nautique : 3

❖ **INFORMATION**

- Journal « la cabane » : 1
- Lettres d'information : 3
- News : 8
- Pétition ADSL
- Site internet : compte-rendu, convocations et annonces des évènements y sont visibles.

❖ **LES ACTIONS :**

- **Solidarité :**

Un pavillon a pris feu chez un habitant de la ZAC rue des Bleuets : une collecte a été décidée par le CA et faite. Elle a récolté la somme de 2304 € et a été remise par chèque à Madame BRIERE (la sinistrée) le 30.06.2015.

▪ **Cadre de vie et environnement :**

Pierre TISSEUIL fait un récapitulatif des interventions faites par l'association auprès des autorités responsable.

○ **Assainissement :**

- Interventions auprès de Monsieur ADROIT Directeur du service EAU et ASSAINISSEMENT de la Communauté d'Agglomération Marne et Chantereine :
  - . Pour des bouches d'évacuation des eaux de pluie remplies de feuilles et la consolidation de certaines d'entre-elles présentant des affaissements.
  - . Pour l'entretien régulier des bouches d'égout.
  - . La surveillance de la venue des ragondins.
  - . La réparation du grillage (photos à l'appui) protégeant le bassin et les pompes dans le parc.

○ **Abords de la ZAC :**

- Intervention auprès de Monsieur BOURGITEAU Directeur des Services Technique de la Communauté d'Agglomération Marne et Chantereine :
  - . Pour les voitures stationnant le long du chemin des Carriers et présentant un danger pour les usagers de cette route principalement les samedis et dimanches où l'affluence est importante :
    - . De part et d'autre de la sortie de la piste cyclable
    - . Sur les bas côtés de la route dans le virage après le pont sur le canal.
- Pour des voitures stationnant sur la piste cyclable « coté Ouest » du pont sur le canal dont l'usage n'est pas fait pour cela.

Ces signalements dont copies adressées au Maire et Président de la CAMC ont vu une solution provisoire par la mise en place de plots empêchant l'accès des véhicules à la piste. La police a été avisée de ces stationnements illicites. L'association veillera à la mise en place de solutions pérennes.
- Intervention pour les débris et gravas de part et d'autre du chemin des Carriers.
- Intervention pour déplacement, qui a été réalisé, de l'abri de bus rue Paul Algis pour le rapprocher des usagers.
- Intervention pour le passage d'un bus par la rue Jean Jaurès afin de se rendre directement à la gare (plusieurs bus passent à vide tous les jours !). A minima, faire passer quelques bus le matin, midi et soir. Le maire va faire faire une étude et examinera.
- Signalement des égouts qui avaient refoulé rue Paul Algis prolongée.
- Une demande a été formulée pour enlever ou déplacer à un autre endroit le conteneur à bouteilles rue Paul Algis surtout que, pour y accéder, il faut rouler sur la piste cyclable. Ce conteneur situé en entrée de ville sert le plus souvent à l'affichage sauvage des cirques occasionnant par temps de pluie le décollage des affiches qui jonchent le sol sans être ramassées pendant plusieurs semaines.

○ **Parc et ZAC :**

- Fin août 2015, des gens du voyage sont entrés sur le terrain au niveau de la Ruelle aux Loups et de la rue Paul Algis prolongée, alors que l'association avait signalé à la Mairie ce risque depuis 2 ans sans être entendue. Après intervention personnelle du Maire et des polices municipale et nationale, la tentative d'intrusion a été stoppée. Des plots constitués de bloc de pierre ont été installés deux heures après. Nous avons également signalé la possibilité d'une entrée au niveau des HLM de la rue des pêcheurs, à l'heure actuelle aucun plot n'a été installé.
- Intervention pour l'élagage des certains arbres, bosquets dans la ZAC, et ramassage des feuilles mortes (2 à 3 arbres en bordure dans des bosquets sont à abattre ou élaguer), un devis a été demandé par les services techniques : une relance sera effectuée.
- Mise en place de blocs de pierres et plots interdisant le stationnement et dépôt de déchets de part et d'autre de la Ruelle aux Loups : demande faite à la Mairie et réalisée.

- Intervention auprès de la mairie, des services techniques et du directeur des espaces verts et cadre de vie pour l'état des lieux et les travaux à effectuer concernant les arbres, espaces verts, allées et entretien des voiries (des photos ont été faites en support), par exemple le nettoyage de l'arche place de l'Europe a été fait.  
Nous avons une bonne écoute auprès de la mairie où nos interlocuteurs se sont montrés réceptifs. Certaines demandes ont été prises en compte mais beaucoup restent à faire notamment en ce qui concerne la remise en état du parc (allées et aires gravillonnées) et l'élagage des arbres dans le parc. Des améliorations substantielles ont été apportées dans la ZAC pour l'élagage des arbres, l'entretien des bosquets et le ramassage des feuilles de l'année précédente.

▪ **Internet Adsl et fibre optique:**

- Une réunion en mars 2015 avec Monsieur NOYELLES en sa qualité de Maire et Président de la CAMC en charge de ce dossier nous a permis d'en faire le point et de faire connaître notre avis et intentions. Monsieur le Maire tient particulièrement au développement de la zone commerciale en face de BRICODEPOT, de la ZAC de l'Aulnay (ex EDF) ainsi que du commerce local. Le manque de débit internet constitue un frein à ce développement. Partageant ce constat nous lui avons fait connaître la nécessité absolue d'obtenir un débit beaucoup plus important ou le raccordement à la fibre optique promis depuis longtemps et toujours très attendu. Les nombreuses plaintes que nous avons reçues des habitants de la ZAC en particulier notamment chez les étudiants auto entrepreneurs, le télétravail, le téléchargement de dossiers importants nous obligent à une action ferme en proposant à Monsieur le Maire notre volonté de faire une pétition auprès des habitants de la ZAC. Monsieur NOYELLES souscrit à notre volonté qui ne pourra que l'aider. Il considère même qu'il pourrait envisager de lancer une telle pétition sur la ville si l'opérateur en charge de la mise en place de la fibre optique, SFR, reste muet à ses injonctions et persiste dans le report de la réalisation.
- Nous avons donc lancé une pétition dont le texte figure sur le site internet. Elle a pu recueillir **245 signatures. Cette pétition a été remise en Mairie le 15 avril 2015 en 2 exemplaires à l'adresse de Monsieur le Maire et Président de la CAMC pour remise d'1 exemplaire à SFR/NUMERICABLE.**
- A la dernière rencontre du 16 octobre 2015, Monsieur NOYELLES qui envisageait toujours de faire une pétition sur tout VAIRES pourrait s'orienter, si le déploiement de la fibre se faisait trop attendre, sur la mise en place de relais, comme nous le préconisons dans la pétition. Mais leur mise en place compte tenu de leur coût très élevé ne peut être envisagée qu'après des assurances et des réponses précises exigées à l'opérateur SFR. Une autre solution serait de signer une convention avec le Conseil Départemental afin de négocier les travaux avec SEMAFOR qui est en charge du déploiement de la fibre sur le département. A cet effet, Monsieur NOYELLE a pu rencontrer les responsables départementaux. L'état ayant décidé de faire des zones « AMIS » pour avoir des subventions, la communauté d'Agglomération de Marne et Chantierine s'est engagée avec SFR, ce qui complique les choses pour les autres solutions envisagées.
- C'est avec pugnacité que nous continuerons à intervenir sur ce dossier en rendant publique nos actions suivant l'avis de Monsieur le Président de la CAMC.

▪ **La fête de la ZAC :**

Philippe ROUX indique le déroulement dans la préparation et la réalisation de la fête :

- L'initiative d'une fête d'anniversaire de la ZAC lancée par le conseil d'administration après l'assemblée générale 2014 a nécessité :
  - o L'envoi d'un questionnaire à l'ensemble des habitants de la ZAC afin de connaître leur avis sur leur participation. Leurs réponses favorables ont permis de prendre la décision d'organiser cette fête.
  - o Le questionnement des adhérents afin d'obtenir leur avis et accord sur les grandes lignes et le budget à y consacrer. Ces derniers ont donné majoritairement leur accord.
  - o Les demandes d'autorisations diverses : mairie, SACEM.
- La décision a pu être prise par notre CA en connaissance de cause et il a été décidé de lancer la préparation active de cette fête autour d'un buffet partagé.  
Ces conditions étant remplies, la phase préparatoire a nécessité :
  - o 6 mois de préparation,

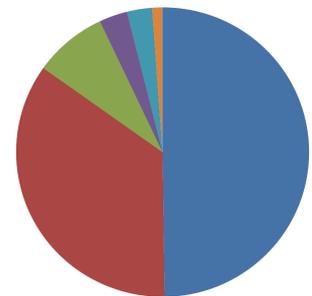
- o 8 réunions
- o Un budget tenu de 3667,70 € à charge de l'association. le prêt du matériel par la Mairie
- o La demande de pouvoir utiliser le terrain du centre aéré ainsi que la réservation de la salle des pêcheurs en cas de repli (pluie).
- o Deux réunions avec Madame COULAIS Adjointe au Maire en charge de l'évènementiel et Monsieur BOUTON Responsable évènementiel de la Mairie nous ont permis de présenter notre projet très précisément.
- o L'accord nous a été donné par Mme COULAIS qui a considéré notre initiative et notre projet sérieux et cohérent. Toutes nos demandes ont reçu un accueil favorable et des conseils ont pu nous être donnés.
- o Les bénévoles ont mis en place, géré les stands et les jeux, ainsi que le démontage.
- o La demande à des associations de participer pour compléter notre plateau : photos club de Vaires, Club Vairois de Tennis de table qui ont bien voulu participer.

**Les efforts faits par les bénévoles de l'association, le soutien et l'aide des autorités et services de la ville, la météo favorable et la bonne participation des habitants ont permis la pleine réussite de cette fête. Les échanges ont été fructueux et l'ambiance chaleureuse.**

**Un grand merci à tous.**

- Bilan budgétaire de la fête :

Activités	1 821,19 €	49,79%
Logistique	1 282,78 €	35,07%
Animation	296,64 €	8,11%
Apéro	113,59 €	3,11%
Publicité	101,50 €	2,77%
Tombola	42,00 €	1,15%
Boissons	0,00 €	0,00%
Total	3 657,70 €	100,00%



Les chiffres sont commentés par Philippe ROUIX.

- **Sécurité dans la ZAC :**

- Suite à certains problèmes de sécurité au cours de l'été 2015 et signalés par les habitants, une réunion a été demandée au Maire. Ce dernier nous a accordé un rendez-vous le 16 octobre 2015. Monsieur le Maire, ses adjoints en charge de la sécurité et du cadre de vie, le responsable de la Police municipale participaient à cette rencontre.
- Après avoir exposé les faits rapportés par les habitants, nous avons pu échanger pour être d'accord sur une grande vigilance que tous les habitants devraient observer mais aussi la communication qui doit en être faite à la Mairie, à la Police municipale et nationale **Il ne faut pas hésiter à appeler la police au « 17 » et noter le jour et l'heure d'appel.**
- Nous avons pu demander :
  - o une demande d'accroissement des rondes par la police municipale,
  - o demande d'une caméra au niveau du rond point Salvator Allende (centre aéré des pêcheurs) afin d'éviter les problèmes subis par les riverains courant été 2015 (incivisme le 13.07.15 avec poubelles renversées, mise en feu d'un sapin dans une propriété privée, voitures avec hauts parleurs se prolongeant tard la nuit etc..).
  - o Monsieur le Maire nous indique qu'il envisage d'améliorer la vidéo surveillance par la mise en place de caméras supplémentaires notamment à l'entrée de la ville. Il examinera nos propositions.

- **Base nautique de VAIRES :**

- L'association participe au suivi des travaux sur le site de la base de Vaires en participant au comité de pilotage mis en place par la région à cet effet (3 réunion en 2015). Cette participation nous permet de donner notre avis et de veiller au respect des dispositions

prises à l'issue de l'enquête publique et notamment de la loi sur l'eau. Notre proximité avec la base nous oblige à une certaine vigilance.

- A cet égard, nous avons pu participer à l'enquête publique par la remise de nos observations sur une contribution de 7 pages remise au commissaire enquêteur le 28 janvier 2015.
  - Par ailleurs cette participation au COPIL du 25 novembre 2015 nous a permis d'apprendre :
    - o la tenue une réunion mensuelle d'un comité de suivi auquel nous participerons.
    - o Le commencement des travaux fin 2015-début 2016.
    - o Un chemin de promenade sur toute la base de Vaires comme demandé par l'association.
    - o A noter qu'à l'origine, il n'y avait pas d'accès au public mais seulement aux sportifs de haut niveau, l'association a obtenu une allée au dessus de celle actuelle pour le public.
    - o La tour n'aura que 2 étages.
    - o Il y a une préoccupation de la faune et de la flore.
  - Que le Maire de VAIRES demandait que les remblais issus des travaux de creusement de la rivière en eau vive soient déposés sur le terrain communal à proximité immédiate en vue de le surélever pour la construction d'un hôtel. Sans être à priori contre cette proposition, nous nous renseignerons sur la légalité d'une telle opération par rapport à l'enquête publique et à la loi sur l'eau ainsi que sur les conditions d'une telle opération notamment en terme de compensation pour limiter les incidences en cas d'inondation.
  - A souligner que le Collectif étant plus revendicatif que constructif a été désapprouvé par l'association de la ZAC.
  - Le Plan des surfaces submersibles (PSS) seul opposable interdit toute construction : les constructions seront réalisées sur la base de la cartographie du THI (Territoire à Risque Important d'inondation arrêté par le Préfet coordonnateur) mais l'espace de réalisation du projet est plus élevé que les plus hautes eaux de crues connues.
- **Transports :**
- Intervention pour déplacement de l'abri de bus rue Paul Algis pour le rapprocher des usagers qui a été réalisée.
  - Intervention pour le passage d'un bus par la rue Jean Jaurès afin de se rendre directement à la gare (plusieurs bus passent à vide tous les jours !). A minima, faire passer quelques bus le matin, midi et soir. Le maire va faire faire une étude et examinera.

**L'assemblée générale, après en avoir délibéré, donne quitus entier et définitif de sa gestion au Président de l'Association pour l'exercice 2013/2014.**

**Le bilan moral est approuvé à l'unanimité**

### **3. Bilan Financier :**

Philippe ROUIX présente et commente ce bilan :

- Les comptes sont distribués (voir document dernière page)
- Les frais de l'association sont l'assurance, le site internet, le fonctionnement (photocopies), les frais de « pot » pour l'AG.

**Le bilan financier ainsi que les comptes sont approuvés à l'unanimité**

### **4. Renouvellement des Membres du Conseil d'Administration**

4 membres sont renouvelables : Christophe CHOUX, Chantal FOUBLE, Alain MILLION Philippe ROUIX, Aucune démission n'a été enregistrée.

Tous les 12 anciens membres du Conseil d'administration se représentent :

Philippe ROUIX, Denise BAROMYKINE, Danielle REVOL, Fabrice COMPAGNON, Alain MILLION, Pape NDIAYE, Chantal FOUBLE, Christophe CHOUX, Pierre TISSEUIL, Jean Luc ALEPPE, Marc BARRANGER, Fabrice BOUANGA MIANMI

Aurélien CORMANN volontaire présente sa candidature au Conseil d'administration comme 13<sup>ième</sup> membre.

**Les personnes ci-dessus sont élues à l'unanimité et composent les 13 MEMBRES DU Conseil d'administration.**

## **5. Propositions des actions de l'association pour 2015 / 2016**

- Evènementiel :
  - Participation au carnaval de la caisse des écoles :  
Philippe ROUIX propose la participation de l'association au carnaval organisé par la caisse des écoles par la réalisation d'un char fleuri. Cette participation permettrait de développer la vie de quartier et les relations entre habitants de la ZAC.  
Le choix du char de la ZAC sera fait pour compléter les 7 chars prévus.  
La location des figurines à charge pour l'association serait d'environ 200€ chacune.  
Les fleurs seraient fournies par la mairie.  
**L'assemblée générale, après discussion, donne son accord pour la proposition faite à l'unanimité.**
  - Pique-nique partagé
- Suivi des travaux sur la base de loisirs
- Sécurité : vigilance et intervention auprès des autorités
- Risque d'inondation :  
Suivi :
  - De l'état des berges du canal et de l'éventuelle présence d'animaux reconnus nuisibles.
  - De l'entretien et finitions des bassins de rétention (parc, liaison sud, salle multi-activités)
  - De l'élaboration du PPRI
- Entretien Parc des Pêcheurs et ZAC, protection de notre environnement : **action prioritaire**
  - Suivi de l'entretien du parc et de sa sécurité.
  - travaux d'entretien voirie et signalisation dans la ZAC.
  - Etc....
- Qualité de vie :
  - Commerces et stationnements Place de l'Europe et parkings les HLM 3 Moulins.
  - Circulation et stationnement dans la ZAC et ses abords.  
ADSL : fibre optique et très haut débit. Intervention pour accélérer les améliorations Propreté sur la ZAC, le Parc et les abords
- Communication :
  - Suivi du site Internet et de la correspondance aux adhérents, via la newsletter.
  - Stockage des archives sur informatique.
- Liaison sud de Chelles : pont sur le canal, chemin des Carriers, Ruelle au Loups...
- Transports en commun : Liaison directe entre la ZAC la gare et le centre ville par avenue Jean Jaurès.
- ADSL : fibre optique et très haut débit. Intervention pour accélérer les améliorations impératives.
- Suivi de la procédure : sera réactivé en fonction des circonstances

**Les propositions sont approuvées à l'unanimité**

La séance se termine à 22 h30 autour d'un pot de l'amitié.

Fin de séance : 23h45

**Le Président de séance**

**La Secrétaire**

\*La signature ne figure que sur les documents fournis aux autorités officielles.

**COMPTES ANNEE 2014 / 2015**

Association des Habitants de la ZAC des Pêcheurs  
Compte de résultat année 2014/2015

Le 21/10/2015

N° ordre	Date	Opération	Chèque	Ponte	Recettes	Dépenses
1	13/10/14	Script laser renouvellement abonnement 2500 copies	8941735	x		93,75 €
2	13/12/14	Pot AG 2014 Remboursement P. Tasseul	8941736	x		37,16 €
3	13/12/14	Remise 29 chèques (Adhésions)	-	x	290,00 €	
4	13/12/14	Remise 1 chèque (Adhésions)	-	x	10,00 €	
5	13/12/14	Remise espèces 3x10€ (Adhésions)	-	x	30,00 €	
6	22/12/14	Tampon encreur	8941737	x		30,50 €
7	05/01/15	Assurance 2015	8941738	x		63,30 €
8	15/01/15	Galette 2015 Remboursement Ph. Roux	8941739	x		37,50 €
9	17/01/15	Remise 7 chèques (Adhésions)	-	x	70,00 €	
10	12/02/15	Remise espèces 3x10€ (Adhésions)	-	x	30,00 €	
11	16/02/15	Abonnement E-monsite	8941740	x		45,00 €
12	04/03/15	Recharge tampon encreur	8941741	x		16,55 €
13	04/03/15	Location Vidéo Projecteur réunion en mairie du 20/01/15	8941742	x		25,00 €
14	17/03/15	Remise espèces 2x10€ (Adhésions)	-	x	20,00 €	
15	07/04/15	Fête des 25 ans - Initiative Cde Tombola, pêche canards, lots...	8941743	x		452,90 €
16	11/04/15	Fête des 25 ans - JM Prestabons- Loc. struct. gonflables Acompte 30%	Banque 063	x		480,00 €
17	06/05/15	Commission d'envoi de chèques	-	x		3,10 €
18	06/05/15	Frais d'envoi de chèques	-	x		6,58 €
19	06/05/15	Paiement chèque de banque	-	x		13,00 €
20	26/05/15	Fête des 25 ans - Assurance manifestation	0839871	x		131,91 €
21	26/05/15	Fête des 25 ans - Script Laser - Note de frais Pierre Tasseul	0839872	x		101,50 €
22	26/05/15	Fête des 25 ans - Retrait en liquide - fond de caisse	-	x		221,00 €
23	29/05/15	Fête des 25 ans - Métro	0839873	x		329,70 €
24	29/05/15	Fête des 25 ans - Décathlon - Raquettes tennis de table	0839874	x		18,95 €
25	29/05/15	Fête des 25 ans - Super U Location camion	0841271	x		76,00 €
26	29/05/15	Fête des 25 ans - Carrefour - Boissons	0841272	x		321,67 €
27	30/05/15	Fête des 25 ans - Carrefour - Couverts supplémentaires	0839875	x		12,70 €
28	30/05/15	Fête des 25 ans - Remboursement in aquilage	0839876	x		22,00 €
29	30/05/15	Fête des 25 ans - Fleurs aux organisateurs	0839877	x		40,00 €
30	01/05/15	Fête des 25 ans - Kloutout - Location Bamum	0841273	x		678,00 €
31	01/05/15	Fête des 25 ans - Super U Location camion	0841274	x		54,00 €
32	02/05/15	Fête des 25 ans - OJ	0841275	x		110,00 €
33	02/05/15	Virement de livret	-	x	3 500,00 €	
34	02/05/15	Remboursement 1 envoi de chèques (1 autre à venir)	-	x		3,29 €
35	02/05/15	Remboursement commission envoi de chèque	-	x		3,10 €
36	03/05/15	Fête des 25 ans - Note de frais Pierre Panier gami (carrefour) 34,34€ + Coliers nisan, feuille, (Brico Dépôt) 16,39€ + Blocs Tickets (Cultura) 11,90€ = 64,63€	0841276	x		64,63 €
37	03/05/15	Fête des 25 ans - Note de frais Danièle Bon Fnac 30€ + Thé, sucre 5,64...	0841277	x		35,64 €
38	03/05/15	Fête des 25 ans - Note de frais Christophe Rosé et C Chardonnai	0841278	-		7,83 €
39	12/05/15	Fête des 25 ans - Sacem - Droits d'auteur	0839879	x		61,11 €
40	12/05/15	Fête des 25 ans - SPRE - Droits d'auteurs	0839878	x		55,55 €
41	22/05/15	Fête des 25 ans - JM Prestabons- Loc. struct. gonflables Solde 70%	0841279	x		1 065,62 €
42	03/05/15	Fête des 25 ans - initiatives - Cannes à pêche	0841280	x		8,90 €
43	04/05/15	Fête des 25 ans - Retour caisse	-	x	576,00 €	
44	22/05/15	Fête des 25 ans - Note de frais Joëlle Génère : Café et petit déjeuner	0841281	x		72,40 €
45	23/05/15	Reprise boissons par l'amicale du personnel de Mairie	0844896	x	122,95 €	
46	23/05/15	Remise 3 chèques (Adhésions)	-	x	30,00 €	
47	23/05/15	Remise espèces 1x10€ (Adhésions)	-	x	10,00 €	
48	30/05/15	Remise 1 chèque (Adhésions)	7240032	x	10,00 €	
49	30/05/15	Remise 16 chèques (Solidarité incendie 32 Bieuets)	-	x	480,00 €	
50	30/05/15	Remise espèces (Solidarité incendie 32 Bieuets)	-	x	1 624,00 €	
51	30/05/15	Chèque Mme Briet (Solidarité incendie 32 Bieuets)	0841282	x		2 304,00 €
52	30/05/15	Remboursement loterie Alain Milon	-	-	50,00 €	
53	30/05/15	Remboursement 1 envoi de chèques	-	x		3,29 €
54	30/05/15	Remboursement chèque de banque	-	x		13,00 €
Total (€)					7 065,63 €	7 097,18 €
Résultat compte courant						-31,55 €

N° ordre	Date	Opération	Chèque	Plomb	Récettes	Dépenses	Solde
		report au 01/07/09					8518,12
1	03/07/09	Virement de livret à compte courant	x			500,00	8018,12
2		Intérêts 2009	x		164,48		8282,60
3	31/03/10	Intérêts 2010	x		140,22		8422,82
4	31/03/11	Intérêts 2011	x		175,92		8598,74
5	31/03/12	Intérêts 2012	x		211,68		8810,42
6	31/03/13	Intérêts 2013	x		164,00		8974,42
7	31/03/14	Intérêts 2014	x		130,40		9104,82
8	02/06/15	Virement au compte courant				3500,00	5604,82
9							5604,82
		report au 30/06/2015			1006,60	4990,00	5604,72
		Résultat livret 2014-2015				-3369,60	

en euros		en euros	
ACTIF		PASSIF	
		Report au 30/06/14 (CIC)	30158,63
Banque CIC Livret	5524,72	Résultat - Déficit	-3401,15
Banque CIC compte courant	1190,59		
Remboursement tombola Alain	50,00		
Non rap. chq Christophe	-7,83		
<b>au 01/07/2015</b>	<b>TOTAL 6757,48</b>	<b>au 01/07/2015</b>	<b>TOTAL 6757,48</b>

Détail du bilan 2014 / 2015

21/10/2015

Compte courant			
	Crédit	Dépenses	
Solde au 30/06/14	1264,31	470,59	Factures courantes
adhésions	490	3593,13	Fête des 25 ans
Quête incendie pavillon	2304	2304	Quête incendie pavillon
livret	3500		
Remboursement tombola Alain	50	7,53	Non rap. chq Christophe
<b>Total</b>	<b>7558,31</b>	<b>6367,72</b>	<b>Total</b>
		<b>solde 1190,59</b>	

Livret association			
	Crédit	Dépenses	
capital au 30/06/14	8894,32		
transfert au compte courant		3500,00	
intérêt 2013	130,40		
<b>Total:</b>	<b>9024,72</b>	<b>3500</b>	
		<b>solde 5524,72</b>	

Résultat global	
Résultat compte courant juin 2015	-31,55
Résultat livret juin 2015	-3369,60
Bilan juin 2015	-3401,15

liquidité au 01/07/14: **8715,31**